L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 17 OCTOBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 17 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Dajan, jr, dans sa nouvelle salle d'encan, rue Gravier, coin Carondelet—Meubles, pianos et meubles de bureau.

Par O. Lhomont au No 69 de la rue de Chartres—Chaussures, chapeaux, habillements d'hiver, articles de toilette et marchandises sèches.

Par H. Scott, à sa salle d'encan, 46 rue de Chartres—Marchandises sèches, chaussures, chapeaux et lingerie.

Par Louis Sorra & Bros, au No 46 de la rue de Chartres, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Achetez vos conserveries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185.........Rue des Remparts.........185

BAZAR.—Samedi 23 octobre à midi, M. O. de Fériet, encanteur, vendra à la Bourse St-Charles, pour le terme de 10 ans, le contrat pour la construction d'un bazar sur l'emplacement qui s'étend entre les marchés rouges, le marché à la viande, les rues St-Pierre et Levée. On verra les conditions de cette vente à la page des encans.

THEATRES.

Ce soir, dimanche, 17 octobre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Aileen Aroon or the Pride of Killarney et the Happy Man.

LOTERIE.

On trouvera dorénavant à la deuxième page l'annonce de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, numéros simples.

Réclames, etc.

Pour les Entrefilets appelant l'attention sur les annonces, voir la deuxième page.

Ayant encore à publier aujourd'hui des détails ou plutôt de nouveaux développements sur l'horrible forfait de Pantin, dont le monde est ému, car l'histoire de cet assassinat a déjà retenti en tous lieux, nous abrégerons nos discussions éditoriales et nous nous bornerons à quelques lignes sur les affaires de notre localité.

Le projet relatif à la rue Bourbon n'a trouvé, jusqu'ici, que des approbateurs, et nous ne comprenons pas qu'il en fût autrement. L'exécution de ce projet intéresse tous les districts: la ville ressuscitée, reliée et centralisée, présentera un plus beau coup d'œil; elle pourra être mieux administrée et à moins de frais, et le commerce, en descendant vers la rue de l'Esplanade, donnera à ce quartier le mouvement qui lui manque, sans nuire en aucune manière à la prospérité des autres parties de la cité. Mais comme les propriétaires de la rue Bourbon ont plus d'intérêt que personne à ce que le projet s'accomplisse, nous les engageons de nouveau à se rendre au bureau de M. Girardey, encanteur, pour y signer la pétition qui doit être présentée aux Conseils de ville. Nous le répétons, l'avenir du carré de la ville dépend de cette affaire; que les propriétaires ne l'oublient pas!

Nous voudrions bien que ce projet d'amélioration en déterminât plusieurs autres qui ont aussi leur valeur. Ne pourrait-on pas trouver de meilleurs matériaux que des planches pour construire les innombrables ponts qui recouvrent les égouts de la ville à chaque intersection de rues? Ces ponts sont dans le plus mauvais état, nous rapporte-t-on de tous côtés, et la circulation des voitures est impossible en beaucoup d'endroits.

Les compagnies de chemins de fer de ville ne nous paraissent pas, de leur côté, remplir fort exactement les termes de leur charte. Elles doivent réparer le pavé des rues où passent leurs chars, et nous voyons au contraire que les pavages sont considérablement détériorés ou dérangés. Nous invitons l'autorité compétente à aller examiner le pavé de la rue Annunciation où a été construite une double voie ferrée. Le commissaire des rues y trouvera, toute disloquée, la belle couche de granite qui avait contribué à faire de cette rue une des plus belles et des plus passagères de la ville.

Les blocs, aujourd'hui, sont pour la plupart hors de place, surtout entre les deux voies. Beaucoup sont à pic et présentent aux drays et aux voitures une attitude formidable, menaçante même, car tout véhicule qui ne sait pas les éviter en est brisé. Ce dérangement de blocs entrave horriblement la circulation et donne à la rue de l'Annunciation l'aspect d'une ruine. Puisque l'entretien du pavage est aux frais de la compagnie, pourquoi le commissaire des rues ne l'oblige-t-il pas à le réparer?

A ce propos, nous dirons que les chars n'offrent plus ce roulement doux et presque silencieux qui distingue toutes les voies bien construites. On y éprouve aujourd'hui des soubresauts presque continuels, et l'on ne donnerait plus qu'on glisse sur des rails posés tout exprès pour procurer cet avantage. Autant vaudrait rouler sur les pavés mêmes. Cela vaudrait même mieux, car on arracherait les rails, ce qui rendrait la liberté à la circulation publique. Mais ce n'est pas là ce que nous demandons; ce que nous demandons avec tout le monde, c'est l'entretien du pavage par les compagnies suivant les clauses de leur contrat, et un roulement de chars moins bruyant, moins rugueux et plus rapide. Que les compagnies fassent les choses comme elles doivent se faire, et tout le monde sera content.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous invitons de nouveau la compagnie des chars de ville à faire continuer le service de quelques-unes de ses lignes jusqu'à deux heures du matin. Cette prolongation de service est indispensable pour la rue du Camp et la rue Prytanée. Des centaines de passagers sont forcés d'abandonner leurs affaires ou leurs plaisirs pour profiter des derniers chars qui sont toujours foulés. La compagnie de Carrollton devrait en faire autant pour l'Avenue St Charles dont la population a décuplé depuis trois ans. Il faut absolument que dans ces trois rues, Camp, Prytanée et St Charles, il y ait un service de chars jusqu'à deux heures du matin. Les compagnies qui ont ces lignes font d'énormes recettes; elles ont de quoi payer leurs cochers et nourrir leurs mulets, par conséquent elles peuvent, sans se gêner, faire jouir le public d'un service de nuit prolongé. Il faut donc que cette amélioration se fasse et nous la demanderons jusqu'à ce que nous l'ayons obtenue.

VENTE EXTRAORDINAIRE DES JOURNAUX DE PARIS.

Le nombre extraordinaire d'exemplaires vendus par les journaux de Paris, rapportant les détails de la boucherie de Pantin, peut donner une idée assez juste des sensations et émotions qu'y a produites cet assassinat sans précédent peut-être dans les annales du crime. Le *Petit Journal* a tiré jusqu'à 403,950 exemplaires le même jour, et cela ne suffisait pas aux demandes; mais le *Petit Journal* n'a pu faire mieux. Le *Petit Moniteur* s'est vendu d'abord à 100,000 copies et ensuite à 180,000. Si nous joignons à ces relevés les ventes faites par le *Figaro*, le *Gaulois* et les grands journaux politiques qui, tous publiant aussi des rapports étendus et détaillés, ont dû être fort recherchés, nous atteignons à un chiffre de tirage d'une proportion inconnue jusqu'ici et dont rien n'a jamais approché ni en Angleterre ni aux Etats-Unis. Nul événement, nulle révolution politique ne donnerait lieu à un paroxysme de curiosité aussi intense. Il n'est donc point étonnant que la lettre du père Hyacinthe soit laissée un peu dans l'ombre ainsi que la résolution prise par M. de Kératry de vouloir reprendre la session prorogée du Corps législatif sans la convocation de l'Empereur.

L'élection de Geary comme Gouverneur de la Pensylvanie est aujourd'hui un fait accompli, bien que la majorité Républicaine ait été considérablement réduite dans cet Etat. La grande question maintenant est de savoir qui gagnera le gros lot de $40 000 au prochain tirage de la Loterie d'Etat de la Louisiane (classe L) lequel aura lieu samedi le 30 du courant.

Les tirages quotidiens de la loterie de combinaisons ont lieu tous les jours, sous la surveillance de citoyens bien connus des cette ville.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Nous publions dans une autre colonne le neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. Les résultats de l'habile et sage administration de cette compagnie dépassent les espérances des assurés. Elle a déclaré un dividende de quatre-vingts pour cent sur les primes perçues. Ce chiffre éloquent ne demande pas de commentaires et sera apprécié, comme il le mérite, par le commerce et nos riches propriétaires. La compagnie continue à être dirigée par M. E. Gauschon, Président, et Mr. L. W. Baqué, Secrétaire.

L'INONDATION DU NIL vient de rompre une des écluses du Canal de Suez. Cet accident—que le télégraphe vient d'annoncer—retardera peut-être de longtemps l'ouverture de la communication projetée entre les deux mers. Il n'en saurait être de même des tirages de la Loterie d'Etat de la Louisiane, dirigés par M. C. T. Howard, qui continuent à s'effectuer tous les jours au bureau central de la compagnie, rue St. Charles.

AFFAIRE DE PANTIN

GRANDS DETAILS.

NOUVEAUX FAITS.

D'après le *Courrier du Hâvre*, voici toute la série des renseignements recueillis sur Traupmann:

Hier soir, vers cinq heures et demie, comme nous le mentionnions au moment de mettre sous presse, M. Sergent, substitut du procureur impérial, et M. Saulnier, faisant les fonctions de juge d'instruction, se sont rendus à l'hospice pour y faire subir un premier interrogatoire à l'individu arrêté sous la prévention d'avoir pris part à l'assassinat de Pantin.

Cet interrogatoire terminé, le prévenu fut installé dans une voiture de place et, vu son état maladif, soigneusement enveloppé dans deux couvertures de laine.

On le conduisit alors à la maison d'arrêt.

M. Tourné, commissaire central, et M. l'adjudant de police Laillet avaient pris place dans la voiture.

Arrivé à la maison d'arrêt, où il fut mis au secret, le prévenu a déclaré qu'il parlerait aujourd'hui dans la matinée.

Dans la soirée même d'hier, il avait fait demander M. le juge d'instruction pour faire des révélations.

Un nouvel interrogatoire a eu lieu ce matin. Il paraît résulter de cet interrogatoire que l'individu arrêté est un nommé Jean-Baptiste Traupmann, de Cernay.

Cet individu avait connu Kincke père, avec lequel il avait travaillé à Roubaix et à Paris.

Traupmann aurait rencontré dernièrement Kincke père à Paris.

Celui-ci aurait manifesté le désir de passer en Amérique, après s'être vengé de sa femme, à laquelle il reprochait son infidélité.

C'est au Café Parisien que les entrevues de Kincke père et de Traupmann avaient lieu.

Les Kincke n'ont pas logé, comme on a dit, à l'hôtel du Chemin de fer du Nord, à Paris.

Dans le but de dérouter les soupçons, Traupmann devait prendre le nom de Jean Kincke.

Sous cette appellation, il devait aller,—toujours d'après ces conventions avec Kincke père,—loger où il pourrait.

Traupmann était autorisé à recevoir toutes les lettres adressées au nom de Kincke.

Le fils Kincke ne serait pas venu à Paris en même temps que son père.

C'est peu de temps seulement avant l'exécution du crime qu'il serait arrivé.

La nature de la vengeance exceptée, tout aurait été parfaitement entendu entre les complices.

On écrivit à la femme de Kincke pour lui enjoindre l'ordre de venir à Paris. Comme elle ne s'y décidait pas, une dernière lettre lui avait été écrite par Traupmann, sous prétexte que Kincke père s'était foulé le poignet. Cette lettre portait que Kincke avait acheté une maison à Pantin.

On lui donnait rendez-vous à la gare, où elle devait arriver par le train de dix heures du soir, dimanche.

La femme Kincke partit par un autre train et arriva avant l'heure dite. Ne voyant personne, elle se rendit à l'hôtel de Traupmann. Là, personne encore.

Elle partit alors pour revenir attendre son mari et son fils à la gare, à l'heure indiquée.

A l'heure dite, Traupmann se serait présenté et lui aurait fait monter en voiture afin d'aller rejoindre Kincke père et fils.

Le lieu du crime était, paraît-il, désigné à l'avance.

Il aurait, en outre, été convenu entre Kincke père et Traupmann que celui-ci amènerait en premier lieu la mère.

Mais, comme au départ de leur mère les plus jeunes des enfants se seraient mis à pleurer en disant: *Maman, nous voulons rester avec toi, garde-nous! alors*, Traupmann aurait consenti à laisser emmener les deux plus jeunes enfants.

A l'arrivée sur le théâtre du crime, Kincke père aurait interpellé Traupmann ainsi: "Tu nous trahis."

En même temps, Kincke père aurait plongé son couteau dans le dos d'un des enfants et saisi sa femme.

Une longue lutte se serait engagée entre la femme et le mari. L'inculpé aurait reconnu, nous assure-t-on, que, sans son assistance donnée à Kincke, la femme aurait maîtrisé son mari et peut-être l'aurait-elle tué.

Traupmann aurait refusé d'aller à la voiture chercher les autres enfants; ce fut Kincke fils qui y alla; il étrangla d'abord son frère avec un foulard de soie jaune à fleurs imprimées que lui avait prêté Traupmann, et tout semble dire à celui-ci que ce fut celui-là (sic) le fils lui au Hâvre et dans lequel était tout l'argent.

Traupmann prétend être resté jusqu'à trois heures du matin sur la scène du crime, qui aurait eu lieu vers onze heures, parce que, avant d'arriver au lieu fixé, il se serait égaré une première fois et aurait pris d'une lieue au hasard.

Il est rentré ce matin à son hôtel, vers huit heures; il a revu Kincke fils qui lui a dit que son père était resté à épier pour savoir si on s'apercevait du crime. A onze heures, Kincke fils serait venu lui dire que tout était découvert; il avait d'abord été convenu qu'on irait ensemble; en présence de cette éventualité, on résolut de tirer chacun de son côté.

On se revit au Café Parisien. Traupmann reçut des Kincke les papiers, 300 fr. environ et les traites trouvées en sa possession dans un panier.

Traupmann a été égratigné et a reçu une blessure entre le pouce et l'index en arrachant des mains de Mme Kincke un couteau pris par elle à son mari.

Après avoir littéralement labouré sa femme et ses enfants à coups de couteau, Kincke père les aurait achevés avec une pioche.

Alors Traupmann a pris le chemin du Hâvre, d'où il comptait passer en Amérique.

Quant aux Kincke, Traupmann ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Il croit qu'ils sont encore à Paris. Il voudrait les voir arrêtés.

Il le déchargeraient, dit-il, d'une grande partie de responsabilité dans le crime.

Traupmann aurait prétendu ignorer ce qui allait se passer, lorsqu'il a emmené la femme.

Il témoigne le plus grand repentir et sanglote amèrement. Une pensée surtout l'obsède, ce n'est pas la crainte de l'échafaud qu'il a mérité, c'est le souvenir de sa vieille mère, son déshonneur qui va la tuer, et il ne parle de sa mère qu'avec la plus touchante douleur. Il parait de bonne foi dans ses aveux.

Nous empruntons ce qui suit au journal le *Hâvre*:

C'était mercredi soir; un jeune homme de vingt ans environ et de bonne mine se présentait à l'hôtel de New York, rue Dauphine, No 42. Il n'avait aucun bagage.

Un autre jeune homme de son âge l'accompagnait, qui dit au garçon d'hôtel:

—On parle l'allemand ici, je crois; voici un étranger qui ne parle pas le français, qui m'a demandé de l'accompagner dans un hôtel où l'on parle allemand; comme l'hôtel de New York est sur mon passage, je vous l'amène. Bonsoir.

Le soi-disant Allemand passa au comptoir, et on l'inscrivit sur le livre de la police: Wolff, tailleur, natif de Bavière, venant de Paris.

Mme Brion, directrice de l'hôtel, lui posa quelques questions:

—Vous ne parlez pas le français?

—Très peu.

—Nous avons une bonne allemande, parlez-lui en votre langue, elle vous fera servir ce que vous désirez.

Thérèse Hollender, bonne de l'hôtel, lui demanda en allemand s'il voulait dîner.

—Oui.

Une conversation s'engagea entre eux. L'étranger dit qu'il venait de Paris, où il avait passé une journée, qu'il voulait chercher de l'ouvrage au Havre, et que s'il y en trouvait, il viendrait loger à l'hôtel de New York. Qu'à Paris il était descendu dans un hôtel où se trouvait aussi un garçon allemand, mais qu'on l'avait volé. On lui avait fait payer 10 fr. un potage et une chambre, où il avait passé la nuit.

—C'est bien cher, et j'espère qu'ici ça me sera meilleur marché.

Mme Brion, qui avait assisté à cette conversation, et qui s'en était mêlée un peu, s'était aperçue que le jeune homme connaissait le français aussi bien que l'allemand.

L'étranger monta au premier étage, où l'on sert à manger. Il se fit servir un potage, un rôti avec des haricots verts, un poisson et un gâteau; il s'était fait apporter un rôti même embarrassé, il mangea de bon appétit. Puis il redescendit au café de l'hôtel, qui est au rez-de-chaussée, et se fit servir deux chopes de bière, qu'il paya aussitôt.

Enfin, à dix heures, il demanda la clef de sa chambre et souhaita une bonne nuit à tout le monde.

On lui avait donné la chambre No 8, qui est dans le deuxième corps du bâtiment, et dont les fenêtres donnent rue d'Etreville, No 37.

Le lendemain jeudi, à huit heures du matin, il descendit au café, se fit servir une tasse de café au lait; il ne dit rien. Il a été remarqué que tandis qu'il déjeunait, un monsieur qui se trouvait dans le café et qui essayait de lier conversation avec lui n'avait reçu aucune réponse, et que le prétendu Wolff lui avait tourné le dos.

Wolff demanda la note, qui se montait à 6 fr. 20, la paya et sortit à neuf heures en disant qu'il reviendrait à midi pour dîner.

Ici nous perdons sa trace jusqu'à onze heures et demie.

Nous savons seulement qu'il est allé chez MM. Washington Finlay & Chapelle, quai Casimir-Delavigne, 31, demander le prix du passage pour aller à New York.

On lui dit que cela coûtait 150 fr.

—Je n'ai pas assez d'argent, dit-il; mais j'en attends, et, dès que je l'aurai reçu, je reviendrai.

Toutes les personnes qui ont vu le prévenu à l'hôtel de New York sont unanimes pour affirmer que rien, ni dans la conduite ni dans les allures de ce jeune homme, ne pouvait faire soupçonner qu'il fût un de ces étrangers dont on dit que la mine est suspecte.

Arrivons à onze heures et demie. La scène de l'arrestation se passe dans la boutique de M. Mangeneau, débitant, rue Royale, 57. Ce débit est surtout fréquenté par les capitaines et les marins des chalands et des porteurs de la Seine. Il se compose de deux pièces: dans la plus grande, il y a un comptoir en chêne à gauche, deux tables avec bancs disposés parallèlement à la rue, et une troisième table, qui va perpendiculairement d'un bout de la vallée à l'autre.

Mangeneau était occupé à compter 300 fr en or à l'extrémité de cette dernière table, et son fils, âgé de quatorze ans, était au comptoir, quand deux jeunes gens entrèrent et demandèrent deux chopes.

L'un, qui était le jeune homme de New York, se plaça dans le fond, le dos appuyé contre le mur; l'autre, qui était probablement un mousse ou un novice de marine, se plaça en face.

Deux chopes leur furent servies.

C'est alors que le gendarme de marine Ferrand entra. A sa vue, celui que nous appelons Wolff, pour la commodité du récit, baissa brusquement la tête et pâlit. Ferrand le remarqua par hasard. Il s'approcha de lui et lui dit:

—Jeune homme, vous n'êtes pas du Havre?

—Non, monsieur.

—Vous avez des papiers?

—Non, monsieur.

—Voilà ce qui... au instant avec moi.

Ceci s'était dit à voix si basse que personne ne s'en était aperçu, et M. Mangeneau n'avait vu ni l'entrée ni la sortie du jeune homme.

Une fois dans la rue, le gendarme vit que son interlocuteur était troublé et évitait son regard.

—Comment se fait-il que vous n'ayez pas de papiers?

—Il n'est pas besoin de papiers pour voyager en France.

—N'avez-vous rien qui puisse établir votre identité?

—Si, j'ai des lettres, voilà tout.

Wolff remit au gendarme deux lettres, dont l'une écrite en allemand, l'autre en français, sans adresse et tout à fait insignifiante.

—Comment vous appelez-vous?

—Vanderbergue.

—D'où venez-vous?

—De Paris.

—D'où êtes-vous?

—De Roubaix.

Ce mot de Roubaix fut un éclair dans l'esprit de Ferrand; il lui sembla que le signalement donné par les journaux d'un des assassins de Pantin pouvait se rapporter exactement à cet inconnu. Il fixa ses yeux sur la figure de Wolff, et, à son émotion, jugea qu'il fallait pousser plus loin son interrogatoire.

—Pourquoi êtes-vous venu au Havre?

—Pour chercher de l'ouvrage.

—Quel est votre métier?

—Mécanicien.

—Quel chemin avez-vous pris pour aller de Roubaix à Paris?

—La ligne droite....

—N'êtes-vous pas passé par Pantin, par hasard?

Wolff fit un mouvement brusque pour réprimer son émotion, il ne répondit pas. Ils se dirigeaient vers le poste de la police, ils allaient traverser le pont Lamblardie. Une voiture de place survenant, et un homme ivre tombant presque sur les bras du gendarme Ferrand, le gendarme fut forcé de se séparer de quelques pas de son prisonnier. Wolff en profita pour s'éloigner en courant, le gendarme se mit à courir après lui en criant: "Arrêtez-moi cet homme! ce doit être un assassin!"

Arrivé à l'extrémité du quai Videcoq, Wolff sauta sur un radeau placé à l'avant de la *Louisiane* et de là dans l'eau.

Le gendarme, qui le suivait de près, sauta aussitôt sur le radeau et se mit à appeler: "Au secours! A l'aide!"

Une foule énorme s'était assemblée.

—N'y a-t-il personne qui sache nager, disait le gendarme; il faut qu'on m'attrape cet homme....

On voyait le corps de Wolff se débattant entre deux eaux, mais ne faisant aucun effort pour surnager.

Auguste Hauguel, calfat, du Havre, âgé de vingt-huit ans, s'avança et dit: "Je m'en charge."

Ferrand lui dit de prendre garde, qu'il allait avoir affaire à un homme dangereux.

—Ne craignez rien, répondit Hauguel, et il s'élança tout habillé dans l'eau.

Entre Wolff et Hauguel une lutte terrible s'engagea: le premier voulant faire périr avec lui son sauveur, Hauguel voulant accomplir son devoir et le sauver malgré lui.

En peu de temps Wolff, qui tenait Hauguel par les pieds, perdit connaissance; celui-ci le ramena alors à la surface, en le tenant sous son bras gauche, par le milieu du corps.

En les voyant reparaître, les nommés Malard et Couteur, charpentiers, saisirent Hauguel par un bras et hissèrent à bord du bateau-pompe No 3 Wolff, à peu près sans connaissance.

Celui qui avait déclaré s'appeler tour à tour Vanderbergue et Wolff a confessé qu'il s'appelait Traupmann.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

Nous tenons d'un témoin oculaire (du Havre) les détails qui suivent:

Connaissant un médecin de l'hospice, j'ai pu, grâce à cette circonstance, voir de près l'individu qui, après s'être jeté dans l'avant-port, a été conduit à cet établissement, et qui est soupçonné d'avoir pris part au crime de Pantin.

C'est un beau garçon d'une taille moyenne, aux cheveux brun tirant légèrement sur le noir. Il a le front assez bas, les yeux enfoncés dans leurs orbites, et ses joues sont un peu creuses; sa barbe n'a paru naissante; ses bras sont maigres, comme ceux de tout jeune homme qui n'est pas encore parvenu à son état complet de croissance; les jambes, par contre, sont fortes et bien prises.

Pendant tout le temps que ce jeune homme, étendu à l'hospice sur un lit, était entouré par les médecins qui s'efforçaient de le faire sortir de l'espèce de syncope déterminée par le saisissement du froid, j'ai cru reconnaître (mais je ne donne cette observation que comme purement personnelle), que cet individu, malgré son état d'affaissement, n'avait pas perdu connaissance aussi complètement qu'on pouvait le croire. Une certaine contractilité dans les muscles de la face et d'assez fréquentes, quoique peu sensibles, trépidations, m'ont paru indiquer qu'il avait conscience vaguement de tout ce qui se passait autour de lui.

Dès une heure de l'après midi, le public, qui avait eu connaissance de l'arrestation, encombrait les abords de la gare du chemin de fer du Havre, rue d'Amsterdam, attendant l'arrivée du train, lequel, pensait-on, devait amener à Paris le prisonnier et M. Claude, chef du service de la sûreté, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, s'était transporté au Havre dès hier soir. On n'attend cependant ce dernier à la Préfecture de police que dans la nuit ou demain matin.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que M. Claude, chef du service de la sûreté, a fait savoir qu'il ne reviendrait à Paris que demain avec son prisonnier. Une instruction se poursuit au reste au Havre, et les mêmes motifs qui nous avaient engagés à différer les détails de cette affaire nous forcent à user, en cette circonstance, d'une grande circonspection.

On lit dans le *Journal du Havre* du 25:

Hier au soir, le bruit s'est répandu que Traupmann devait être interrogé au parquet. Une foule assez considérable stationnait sur la place du Vieux-Marché. Son attente a été déçue. Seul M. Claude, chef du service de la sûreté à Paris, et deux de ses agents, ont eu une conférence au tribunal avec l'autorité judiciaire de notre ville.

On dit que, lors de la visite de Traupmann dans sa cellule, il était très abattu et versait des larmes abondantes; mais la fièvre paraissait l'avoir quitté.

Ce matin, deux médecins du Havre, après un examen minutieux de son état de santé, ont délivré à M. le procureur impérial un certificat où il résultait que le transfèrement à Paris pouvait être effectué sans inconvénient.

Le transport de Traupmann au chemin de fer s'est effectué sans bruit, et la nouvelle de son embarquement n'a guère été connue que vers midi. Traupmann avait été placé, vers onze heures, dans une voiture de place, dans laquelle avaient pris place, avec lui, MM. Claude et ses agents; de nombreux agents, habillés en bourgeois, étaient échelonnés dans le parcours et surtout aux environs de la gare.

Traupmann a été placé dans un compartiment de première classe. Il n'a, du reste, fait aucune résistance. A onze heures quarante-cinq, l'heure habituelle, le train exprès quittait la gare.

L'instruction se poursuit au Havre avec activité. A chaque instant, on reçoit des dépêches communiquant le résultat des recherches faites à travers toute la France. Jusqu'à présent, on n'a découvert aucune trace de Kincke père et de Gustave Kincke. On n'a même aucune preuve certaine qu'ils soient jamais allés à Paris. Du faisceau des documents judiciaires accumulés, il semblerait actuellement devoir résulter que Traupmann soit seul, soit aidé de complices, aurait été non-seulement l'auteur du massacre de Pantin, mais encore qu'auparavant, il aurait tué Kincke père et fils près de Guebwiller.

Son but aurait été de s'emparer de titres appartenant à Kincke, afin de toucher une somme de 80,000 fr. que ces titres représentaient. De là, la persistance qu'il a toujours mise à prendre le nom de Jean Kincke. Il voulait se servir à cet effet d'une procuration donnée à Jean Kincke par sa femme, Hortense Kincke, née Rousselle, procuration que Traupmann serait parvenu à se procurer.

Ce qui tendrait à prouver le bien fondé de cette version, c'est que comme nous l'avons dit précédemment les lettres découvertes à Roubaix et signées Jean Kincke, lettres destinées à attirer à Paris Mme Kincke et ses enfants, n'étaient écrites ni par Kincke père, ni par Gustave Kincke.

Traupmann, qui aurait reçu Mme Kincke à son arrivée à Paris, lui aurait répété ce qu'il lui avait déjà dit dans ses lettres contrefaites, que son mari s'était foulé le poignet et qu'il était occupé près de Pantin. C'est même grâce à ce subterfuge qu'il serait parvenu à faire monter la nuit dans le fiacre elle et sa famille, et à l'attirer du côté du champ Langlois.

Traupmann serait donc, d'après ces données, le principal, sinon le seul assassin.

Ce matin, au Havre, on a visité rigoureusement les navires en partance. A bord du steamer *Hammonia*, sorti aujourd'hui pour New York, on a fait monter tous les passagers sur le pont, on a soigneusement constaté leur identité, et une ronde de police a fouillé minutieusement tous les coins et recoins du navire. Tous les passagers se sont d'ailleurs prêtés de très bonne grâce du meilleur monde à l'exécution de ces mesures si judicieusement ordonnées.

On lit dans le *Courrier du Havre*:

Arrivé à la gare du chemin de fer, la voiture a été immédiatement entourée par une foule considérable, et le mot *Traupmann, Traupmann* circulait de bouche en bouche en attirant à chaque minute de nouveaux curieux.

Mais les rideaux de la voiture restèrent baissés et la curiosité publique ne put être satisfaite.

On fit monter Traupmann dans un wagon de 1re classe. Tous les voyageurs du train de onze heures quarante cinq minutes étaient, à l'arrivée de Traupmann, déjà installés en voiture et se penchaient aux portières pour apercevoir l'inculpé.

Traupmann a passé une nuit relativement calme; mais l'ébranlement nerveux qui a suivi son immersion et sa lutte dans l'eau l'a, paraît-il, laissé dans un état de faiblesse assez prononcé. Il marche même difficilement.

Ce matin, comme hier, il a manifesté de vifs regrets en pensant au déshonneur qui va rejaillir sur sa famille.

Après avoir déjeuné en se levant, il a bu un bol de café noir au moment de monter en voiture. Ses forces, au départ de la prison, l'ont trahi et le gardien chef de la prison a dû le prendre par le bras et le soutenir pendant toute la durée de son trajet de l'infirmerie au greffe.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

Traupmann a quitté le Havre hier samedi à midi, sous la conduite de M. Claude et de plusieurs agents du service qu'il dirige avec tant d'intelligence et d'habileté.

Le train du Havre, qui l'amenait, est arrivé en gare Saint-Lazare à quatre heures quarante minutes. La foule était encore plus compacte que celle qui ne l'avait été à l'arrivée des trains précédents; mais sa curiosité a été encore une fois déçue.

Les dispositions les plus précises avaient été prises par le préfet de police à l'effet d'éviter que le prisonnier ne traversât une masse compacte dont les dispositions menaçantes ne se dissimulaient nullement. On a voulu éviter aussi un déploiement de force armée, dont le passage n'eût pas manqué d'éveiller sur les points de la foule l'attention des curieux qui se cherchaient sur le parcours de la voie.

A peine le train était arrivé, les agents ont rapidement par la porte ... principales, rejoindre la voiture ... nouvelle portant à la ... voie ... quatre voitures préparées à l'avance pour ce transfèrement ... par ... qui donne sur la rue de Rome, ... la foule ... criant et vociférant ... voiture ...

Certes, si des mesures intelligentes n'avaient ...

été prises en cette circonstance, le prisonnier eût infailliblement été enlevé à ses gardiens, quel que fût leur nombre, et écharpé sur place.

M. Leronge, sous-chef du service de la sûreté, avait été chargé de diriger l'exécution des mesures de prudence prescrites par M. le préfet de police. Tout, on le voit, a servi à souhait. On ne saurait oublier, dans la part d'éloges dûs à chacun dans cette circonstance, M. Prudhomme, le chef de la gare de Saint-Lazare, qui a déployé une activité, un zèle et une énergie qu'on ne peut trop signaler.

Traupmann est un homme d'apparence plutôt chétive que vigoureuse; il porte une barbe brune, naissante et peu fournie. Son visage est couvert d'égratignures faites évidemment par les victimes pendant l'affreuse lutte dans laquelle elles ont succombé. Il est en proie au plus profond découragement et verse des larmes abondantes.

Son costume est un plutôt était convenable, car il a été singulièrement abîmé par l'eau de mer.

On ne lui avait mis aucun lien, son état de faiblesse étant très grand et son abattement plus grand encore. Il tenait d'une main un foulard rouge sur son visage, dérobant ainsi ses traits aux personnes présentes.

On s'attendait à ce que Traupmann serait ramené à la Préfecture de police. Un bon nombre de gens accouraient sur le passage. Mais il n'en a rien été. L'assassin a été immédiatement conduit à la Morgue pour être mis en présence des cadavres.

Là, il a été pris d'une vive émotion; mais se remettant bientôt, il a renouvelé, sur le crime, ses explications, déjà recueillies dans la partie de l'instruction suivie au Havre. Il a parfaitement reconnu les victimes, les désignant chacune par leur prénom.

Après cette confrontation, Traupmann a été dirigé sur la prison de Mazas, où il a été immédiatement écroué.

Le *Figaro* donne sur l'arrivée de Traupmann les détails suivants:

A quatre heures trente-sept minutes, le train entrait en gare. L'assassin était conduit par un petit passage non public. Une porte, dissimulée dans l'entourage en planches, et gardée par un employé, s'ouvre juste en face des deux voitures de place.

Traupmann, tenu de chaque côté par ses deux gardiens, est porté plutôt qu'il ne marche du quai à la voiture. Il est presque chétif d'allures, et ce ne peut être cet homme-là qui a manié la lourde pioche.

Ses jambes chancellent, il est plus que pâle, son visage est verdâtre. Il cherche à le dissimuler sous un foulard fond rouge à dessins jaunes et noirs.—Il semble anéanti.

Dans le fiacre 1737, prennent place MM. Claude et Souvras et l'assassin. Laurence, un ancien boucher, saute sur le siège, un agent en bourgeois monte derrière. Les stores bleus sont baissés.

M. Leronge, sous-chef de la sûreté, qui attendait à la gare, occupe l'autre voiture avec quatre hommes.

Le 1737 part au grand trot; la foule n'a pas eu plus de deux minutes pour savoir que l'assassin est là, et déjà elle fait entendre des cris de mort. Un grand nombre de personnes courent après la voiture jusqu'au boulevard Haussmann. Les menaces et les cris continuent plus loin encore.

L'agent Laurence prend le fouet des mains du cocher, et les chevaux changent d'allure, ils vont au galop; ils traversent le boulevard à la place de l'Opéra, au plus grand étonnement des passants, qui s'étonnent de voir marcher aussi vite de simples chevaux de fiacre.

Mais Traupmann échappe à la foule; le 1737 retentit un peu rue de la Paix; l'agent monté derrière, et dont la présence pourrait faire remarquer la voiture, comprend qu'il n'est plus utile et descend.

Le 1782, où est M. Leronge, est distancé bien avant qu'on soit arrivé au boulevard.

Traupmann est conduit par les rues de Rivoli, du Louvre et les quais, directement jusqu'à la Morgue, où M. Leronge arrive quelques minutes après.

La voiture de M. Claude est entrée dans la cour de la Morgue à cinq heures et une minute, heure précise; le trajet de la gare à la pointe de la Cité a été fait en douze minutes.

La foule n'a pas tardé à s'assembler, avertie de la venue de l'assassin par la présence d'une douzaine d'agents en bourgeois à la sortie qui est du côté de la rive gauche. La circulation faillit, un instant, être arrêtée; les abords étaient tellement encombrés que—pour être certains qu'au départ les deux fiacres pourraient passer sans accroc—on prit vers cinq heures et demie le parti d'arrêter net tous les voitures.

A la Morgue, l'assassin était attendu par le juge d'instruction et le procureur impérial.

Traupmann qui, pendant tout le trajet, avait été pressé de questions habiles par M. Claude, a versé par cinq fois des larmes abondantes.

Il maintient la version qu'il a adoptée au début: c'est Jean Kincke qui, jaloux de sa femme, malheureux dans son ménage, lui a proposé de la tuer et de partir ensuite pour l'Amérique. Il lui a prêté que sa plume, il a fait pour lui plusieurs démarches, il a obéi à toutes ses injonctions.

Au Havre, il était caché la figure en passant devant la foule, il a agi de même en descendant du fiacre devant la Morgue. Le public paraît l'impressionner et l'irriter. Mais dès qu'il s'est retrouvé seul avec les magistrats et les agents, il a repris son aplomb et a reconnu froidement tous les cadavres, désignant chaque enfant par son nom.

Il a persisté énergiquement dans son système: il avoue avoir acheté la pioche et la pelle, mais il dit qu'on ne voulait tuer que Mme Kincke.

La lutte de cette malheureuse contre ses assassins paraît avoir été horrible.

Mme Kincke, très vigoureuse, aurait un moment arraché le couteau avec lequel on la frappait. Traupmann avoue l'avoir désarmée, cela explique sa blessure à la main droite.

C'est lui qui l'a amenée. C'est lui qui a amené aussi les enfants. Il explique l'assassinat des cinq enfants Kinke de la façon suivante:

On a tué les deux premiers parce qu'ils criaient en voyant frapper leur mère. On a tué les trois derniers parce que, a-t-il dit, on ne savait qu'en faire.

Leur inquiétude, leurs pleurs auraient dénoncé les coupables, on avait commencé, il fallait finir.

C'est toujours avec Jean et Gustave Kincke qu'il dit avoir perpétré le crime. Il n'explique pas la possession des deux montres, dont les numéros ont été reconnus par un horloger de Roubaix, qui les a vendues le 12 août 1865 à Jean Kincke; quant aux papiers, il dit simplement que Jean Kincke les lui a confiés.

Lorsqu'on lui demande pourquoi il est parti seul, il répond que je ... voyez général était au Havre.

Quant à son intérêt personnel dans le crime, il le motive aussi naïvement; Jean Kincke me l'avait demandé, j'avais promis.

En moment, il s'est attendri. On a cru que la vérité allait jaillir, mais elle s'est arrêtée dans sa gorge.

La confrontation et l'interrogatoire ont duré une heure. A six heures précises, les fiacres quittaient la Morgue, toujours escortés par les vociférations du public, et se dirigeant par les quais, le pont d'Austerlitz et le boulevard Mazas, vers la prison; d'où M. Claude sortait à six heures vingt, avec ses deux agents. Traupmann n'était plus avec eux, et le chef de la sûreté se frottait les mains.

La confrontation à la Morgue est racontée en ces termes par le *Gaulois*:

Le greffier, M. Saint-Genest, prévenu, se tenait à la porte, dont les grilles furent aussitôt fermées après l'entrée de Traupmann.

M. Douet d'Arcq, accompagné de M. Dupré-Lasalle et de M. Onfroy de Bréville, reçut Traupmann et l'introduisit dans la salle d'instruction.

Avant qu'aucune autre parole fût prononcée, M. Dupré-Lasalle dit, en s'adressant aux employés de la Morgue et aux agents de police:

—Messieurs, de regrettables indiscrétions ont été commises à propos de l'affaire qui nous occupe; je désire que tout ce que vous verrez et entendrez ici soit mort.

Nous, nous n'avons rien promis et nous racontons.

—Traupmann, dit alors M. Douet-d'Arcq en lui montrant les tables de marbre sur lesquelles sont les victimes, Traupmann, reconnaissez-vous les personnes dont les cadavres sont ici exposés?

Le prévenu fit quelques pas dans la longueur de la salle, et, avec un sang-froid qui n'avait aucun des assistants, sans qu'un seul muscle de son visage subit la moindre altération, sans que sa voix tremblât, il dit, en montrant du doigt chacun des cadavres:

—Ça, c'est Mme Kincke; ça, c'est Emile; ça, c'est Henri; ça, c'est Alfred; ça, c'est Achille; ça, c'est la petite Marie!

Et il ne retira même pas sa casquette! Ce cynisme a glacé tous les assistants.

La formalité de la confrontation accomplie, on est passé dans la salle du conseil pour dresser procès-verbal.

C'est à ce moment seulement qu'on a cru voir sur le visage de Traupmann se produire un sentiment d'émotion.

Avant de signer ce procès-verbal, Traupmann déclara une fois de plus qu'il n'avait été qu'un instrument, très actif il est vrai, du père et du fils Kincke.

—J'ai aidé, c'est vrai, a-t-il dit, j'ai poussé vers la fosse; j'ai tenu pendant que Jean et Gustave Kincke frappaient.

Il a ajouté, à ces deux noms, un troisième.

Nous croyons devoir le taire, dans l'intérêt de l'action judiciaire.

Cette séance a duré près d'une heure.

Le départ de la Morgue s'est effectué plus difficilement encore que l'arrivée. La foule s'était accrue, et c'est à peine si MM. Claude et Souvras ont pu, avec le prévenu, se frayer un chemin.

Il n'est pas d'usage que les prévenus soient conduits à Mazas, mais bien au dépôt de la préfecture, et encore après avoir généralement passé un certain temps dans une geôle annexée au bureau de la sûreté.

Cette infraction aux règles habituelles, qui n'a pas été reproduite depuis Lapommeraie, s'explique par la constatation suffisante de la culpabilité de Traupmann.

Au greffe se trouvait M. Brandreth, directeur de la prison, le greffier et divers employés. On a procédé aux formalités d'usage. Après l'avoir fait passer sous la toise, on a procédé à la constatation de l'état civil du prévenu.

Celui-ci a déclaré se nommer:

Traupmann (il écrit son nom avec un e et non au) Jean Baptiste;

Etre âgé de vingt deux ans et natif de Cerney (Haut-Rhin).

Et exercer la profession de mécanicien.

Après avoir signé cette déclaration, il a été écroué et conduit dans une cellule double du rez-de-chaussée.

On connaît la physionomie de Tropmann: teint très basané, ... ses cheveux ... ; il est vêtu d'un veston noir ...

M. Claude et la police ont abandonné le prévenu dans le greffe, après l'avoir livré entre les mains de la justice, représentée par le directeur de la prison.

Une fois que la porte de la cellule ... le prisonnier ... sur ... ; il a dit ...

L'administration a le droit d'appliquer la camisole de force au détenu quand on suppose des projets de suicide, cette mesure n'a pas été prise pour Traupmann, qui se trouve enfermé avec quelques compagnons ou gardiens, surveillant le moindre de ses mouvements.

Quelques instans après, le souper réglementaire a été servi.

Aujourd'hui, M. Douet-d'Arcq doit se transporter à Mazas pour continuer, après la messe, la série des interrogatoires.

Prochainement, le prévenu sera conduit sur le théâtre du crime.

Aux renseignemens qui précèdent, le *Journal des Débats* ajoute ce qui suit:

Depuis hier, les alentours de la Morgue ont commencé à reprendre leur tranquillité habituelle. Le cabinet de M. Douet d'Arcq, le magistrat chargé de l'information, est assailli de visiteurs. Le plus grand nombre de ceux-ci invoquent leur qualité de médecin ou d'étudiant en médecine, afin d'obtenir une autorisation pour visiter la salle où se trouvent déposés les six cadavres. Plusieurs personnages de distinction et des dames ont même sollicité la faveur de pénétrer dans les salles réservées de la Morgue. C'est ce qui explique pourquoi l'on remarque encore auprès de ce funèbre monument un certain nombre de voitures.

Les deux frères et le beau-frère de la dame Kincke, qui avaient été mandés par dépêche télégraphique, arrivaient hier soir à Paris; ils venaient de Roubaix. En descendant à la gare du Nord, ils prenaient un fiacre et se faisaient transporter au Palais-de-Justice. Comme l'heure était assez avancée, les magistrats et les employés du parquet étaient absens. Les parens avisèrent un gardien et insistèrent auprès de lui pour parler immédiatement au procureur impérial, en indiquant qui ils étaient. Ce qui paraissait surtout les préoccuper, c'était de savoir si on allait pouvoir les conduire tout de suite à la Morgue, où ils voulaient dire un dernier adieu aux restes mortels de leur malheureuse sœur et de leurs infortunés neveux. Sur le conseil du gardien, ils se sont rendus à la police de sûreté.

M. le juge d'instruction Drouet-d'Arck, ayant été informé de l'arrivée des frères de la dame Kincke, les a mandés ce matin à son cabinet, puis ils se sont dirigés vers la Morgue. La une triste confrontation a eu lieu. Ces pauvres gens ont eu la plus grande peine du monde à maîtriser leur émotion profonde, émotion qui gagnait les quelques personnes présentes. Les trois membres de la famille Kincke étaient accompagnés par un soldat du 18e bataillon de chasseurs, cousin des victimes.

On se plaint, dit-on, de la publicité donnée aux circonstances qui entourent les affaires criminelles. Ces récriminations sont parfois exagérées. Sans la publication de ces récits, la police n'aurait pu très souvent arriver à découvrir tel ou tel crime que nous pourrions citer.

En entendant lire hier par des camarades le compte rendu du sextuple assassinat, le chasseur, qui se trouvait malade, à l'infirmerie, s'écria: "Mais les Kincke, ce sont mes cousins!" Il s'est rendu aujourd'hui chez le juge d'instruction, où il s'est rencontré avec ses trois cousins arrivés hier de Roubaix.

Les cadavres ayant été reconnus par les membres de leur famille, ceux-ci sont revenus au Palais-de-Justice dans le cabinet de M. Drouet-d'Arcq, à qui ils ont fourni des renseignements très détaillés sur les habitudes, la fortune, le passé et le caractère de toute la famille Kincke.

Pendant ce temps, cinq autres témoins assignés par le juge d'instruction attendaient qu'on les appelât. Ces cinq témoins n'ont pas été entendus. Le magistrat instructeur, après avoir interrogé les membres de la famille Kincke, a invité les autres témoins à se représenter mardi. Ils racontaient les incidents auxquels chacun d'eux avait participé.

Ainsi, le cultivateur Langlois expliquait comment il avait été amené fortuitement à découvrir la fosse qui contenait les cadavres.

Le dimanche, il avait plu toute la journée, comme on sait; les terres étaient partout détrempées; quand lundi matin, Langlois arriva avec la femme pour labourer un champ voisin de celui où le crime s'était accompli, son attention fut attirée par une teinte différente que l'on remarquait dans la partie du champ fraîchement remuée, où existait la fosse. Les meurtriers ou le meurtrier, après avoir comblé la fosse, avaient pris la précaution de faire des sillons comme ceux qui produisent les socs de la charrue; mais ils n'avaient pas songé à cette différence de teinte de la terre. En se dirigeant vers ce point noir, Langlois aperçut des traces de sang. Il remua un peu la terre avec le bout de son pied, mais, ne trouvant rien d'extraordinaire, il retourna vers la pièce de terre qu'il allait herser, et commença son travail. La femme Langlois, beaucoup plus intriguée que son mari par ces traces de sang et cette terre fraîchement remuée, s'adressant à Langlois, lui dit tout à coup: "Tiens! viens-tu, toi qui n'es pas curieux, eh bien! tu devrais prendre la bêche qui se trouve dans notre voiture et fouiller un peu la terre là bas!"

Langlois, après quelques hésitations, se rendit enfin au désir de sa femme. Il bêcha assez profondément; il trouva alors un bout de foulard. Il fouilla encore et aperçut une oreille et des cheveux. "Ma foi!" à ce moment, dit-il, je ressentis un froid me venir à la tête!" Sa femme elle même ne voulut plus regarder. Ils appelèrent un cultivateur qui se trouvait non loin de là, on sait le reste.

Langlois était très occupé du moyen d'obtenir la réparation du dommage fort grand que lui font éprouver les piétinements des milliers de curieux qui depuis deux jours se rendent à Aubervilliers. Son champ, qui n'a été ensemencé, est entièrement abîmé; la pièce de terre qui se trouve le fosse, mais qui appartient à d'autres, avait été fouillée; ... on voulut enlever pour ... vendre à Paris. La foule ne suit pas seulement les chemins, elle veut arriver par le plus court, et passe à travers champs sans pitié. Langlois évalue à plus de deux mille le nombre des individus qui ont visité son champ durant la journée d'hier.

M. Bellanger, le taillandier de la rue de Flandre qui a vendu la pelle et la pioche à Gustave Kincke, était cité, lui aussi, ainsi qu'une dame qui se trouvait présente lorsque le meurtrier vint demander ces instruments. C'est même cette dame qui a remarqué l'air *emprunté, bête*, pour employer son expression, de l'acheteur, lequel paraît à peine et ne paraissait pas trop savoir quel outil il devait acheter.

M. Bellanger raconte que jamais il n'avait vu un aussi grand nombre d'acheteurs dans sa boutique. Ce qu'il a vendu de petits couteaux de poche est incroyable. Ces acquisitions, qui n'entraînent pas à de grands frais, permettaient ainsi aux acheteurs de question ... le taillandier. "Enfin, ajoutait-il, je ... reçois ... le temps ... verres ... pour le ... de ... moment."

Le magistrat instructeur avait assigné aujourd'hui M. Rigny, ancien employé du greffe du tribunal, propriétaire de l'hôtel du Chemin du Nord, chez qui logeait Gustave Kincke, et qui a vu les six victimes quelques jours avant qu'elles ... de ... atelier de l'usine Cartier-Bresson, qui a entendu des cris pendant la nuit du dimanche au lundi, était également cité.

Des ordres ont même été donnés au directeur du dépôt de la préfecture de police pour recevoir l'homme arrêté qu'on ... au Havre par les agents de la sûreté.

On assure que le procureur impérial de la Seine a reçu aujourd'hui plusieurs dépêches de ses collègues de province fournissant des renseignements relatifs à l'affaire d'Aubervilliers.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles Européennes.

Paris, 16—On dit que le ministre des affaires étrangères donnera prochainement sa démission pour cause de maladie.

Les commis-marchands se sont mis en grève.

Sainte-Beuve est mort; il a été enterré avec le concours du clergé catholique.

La *Patrie* dément les bruits relatifs à une modification dans le cabinet.

Londres, 16—Gambetta, Bancel et Jules Favre sont arrivés à Paris.

Madrid, 16 oct—Les troupes du gouvernement donneront ce soir l'assaut contre Valence, si les insurgés ne se rendent à discrétion.

L'insurrection de Begas continue.

Les Cortès ont autorisé les poursuites contre 70 députés impliqués dans la rébellion.

Les meilleurs républicains Salvochea et Paul on proclamé la république dans le district de Malaga. Les lignes télégraphiques des environs de Madrid ont été coupées, et les chemins de fer détruits.

La session des Cortès est suspendue.

Paris, 16 oct—La santé de l'empereur Napoléon continue à s'améliorer.

Louisville, 16—Forte gelée blanche la nuit dernière.

Lisbonne, 16—Aux dernières nouvelles de Rio Janeiro Lopez était à San Estanislaus, essayant de passer sur le territoire de la Bolivie.

Nouvelles de Washington.

Washington, 16 oct—La curieuse lettre ci-après est publiée aujourd'hui dans les journaux de New-York.

Washington, 13 octobre 1869.

A M. Robert Bonner,

Monsieur,

Votre lettre du 15 courant m'est bien parvenue. Je n'ai jamais songé à démentir les bruits ni les insinuations de la nature de ceux auxquels vous faites allusion dans votre lettre, et qui ont été répandus contre moi par des personnes peu dignes de foi.

Mais pour répondre à votre lettre gracieuse, je vous dirai que je suis aussi étranger au dernier mouvement de l'or à New York, que vous l'êtes vous-même ou peut être toute autre personne innocente. Je me suis borné à ordonner la vente de l'or, afin d'abattre la clique qui était engagée dans ce que je considère comme une honteuse affaire. Si les spéculateurs avaient réussi, vous n'eussiez pas entendu dire qu'une personne quelconque appartenant au gouvernement eût été mêlée à cette affaire.

Votre dévoué U. S. GRANT.

Washington, 16 oct—Le département d'Etat a reçu la nouvelle officielle de la perte du navire le J. P. Whitney, de la Nlle-Orléans, capitaine Ober, qui a coulé dans le mois d'avril dernier. Le second officier Bardey et 20 hommes d'équipage ont péri. Le capitaine, le premier officier, huit matelots et un passager, du nom de Thaddeus, sont arrivés à Maurice. La liste de l'équipage étant perdue, on ne connaît pas exactement les noms des hommes qui ont péri.

Washington, 16—Recette du revenu intérieur $808,000.

Cinquante distilleries viennent de reprendre leur fabrication qu'elles avaient suspendue pendant l'état.

Nouvelles diverses.

Wilmington, 16—Le jugement de l'affaire du corsaire cubain est renvoyé à lundi.

Richmond, 16—Les membres de la Législature commencent à arriver et l'élection d'un sénateur des Etats Unis est remise sur le tapis. On met en avant les noms des personnes suivantes: Gen. Mulford, Juge Pendleton, Lieut. Gouv. Lewis, Franklin Stearns et Gén. Williams.

Le magasin d'orfèvrerie de F. W. Lentz à Danville, Va, a été dévalisé et incendié la nuit dernière. La bâtisse a été détruite. Pertes $15,000. Les malfaiteurs se sont échappés.

Selma, Ala, 16 oct—Isaac L. Cook a été tué accidentellement aujourd'hui d'un coup de pistolet dans le bureau du Selma *Times*.

Omaha, 16 oct—On annonce que douze inspecteurs ont été massacrés, à 30 milles au dessous du fort McPherson.

Philadelphie, 16 oct—La Cour des Communs Pleas a annulé l'élection de tous les officiers municipaux nommés en octobre dernier, à l'exception du maire Fox.

"Il ne manque plus à connaître que les retours des comtés de Butler, Potter et Juniata. Au moment où nous écrivons, la majorité en faveur de Geary s'élève à 4,812.

Memphis, 16 oct—Forte gelée blanche la nuit dernière. On craint que le coton n'ait beaucoup souffert. La température était si basse qu'on a vu de la glace sur plusieurs points.

New York, 16 oct—Le comité congressionnel chargé d'étudier les questions de navigation, et de faire un rapport sur la décadence de la construction des navires, s'est ajourné. Il se réunira à Boston lundi. Le comité assistera aux divers banquets du "Underwriters Association." Il se félicite de l'état patriotique de tout ce qui touche aux intérêts de la navigation.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Madrid, 16—Prim a informé les Cortès que le gouvernement attendait que les insurgés cubains eussent mis bas les armes pour accorder les réformes demandées.

Valence, 16—Le général commandant les troupes a donné aux insurgés quelques heures pour faire leur reddition,—faute par eux de se rendre, il ne leur sera accordé ni trêve ni merci.

Rome, 16 octobre—On lit dans *La Cattolica*: Les évêques n'ont pas à décider par leurs votes, mais bien à ratifier simplement les décisions déjà arrêtées par le SOUVERAIN ET INFAILLIBLE Pontife.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE. POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle. Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre ou frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On en vend dans le monde entier.

CHRONIQUE LOCALE.

TRAVAILLEURS.—Nous parlions, il y a quelques jours, des prétentions exorbitantes qu'élèvent les travailleurs nègres de la Levée, à l'endroit des salaires; et nous annoncions que l'on s'occupait de recruter dans l'Ouest des travailleurs blancs pour les amener à la Nouvelle-Orléans.

La question de la main d'œuvre se place aujourd'hui, en Louisiane, au premier rang des grandes questions économiques. Quoique partagés que soient les avis sur la nature de l'immigration qui convient le mieux au Sud, et à la quelle le climat du Sud convient le mieux, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'attirer dans notre section le plus de travailleurs possible.

Nous ignorons encore le résultat des démarches tentées pour recruter dans l'Ouest les travailleurs dont on a besoin sur la Levée; mais il est permis de penser qu'elles ont rencontré un succès facile, s'il faut en juger par le fait suivant:

Plusieurs planteurs du Bayou Têche, manquant de bras pour la cueillette du coton, ont envoyé dans les Illinois le capitaine Jesse P. Forgey, avec mission d'y recruter des journaliers. M. Forgey est arrivé avant hier de Chicago avec cent soixante hommes. Ces ouvriers se sont engagés *par contrat* à travailler sur les plantations que leur désignera le capitaine Forgey.

Par les soins de MM. Price, Hine et Tupper, facteurs de sucre, les nouveaux arrivants ont été dirigés par le chemin de fer des Opelousas, vers leur destination, où les plantations encrières de MM. Brousen & Thompson, Walker & Brousen, J. B. Lyons & Co. Grevemberg & Co, situées sur le Bayou Têche.

Nous ignorons les prix auxquels les travailleurs ont été engagés. Dès que nous en aurons connaissance nous nous empresserons d'en informer les lecteurs du journal.

Quant aux frais de route, la Compagnie du chemin de fer "Illinois Central" a délivré les tickets de circulation, de Chicago à la Nouvelle-Orléans, au prix de $18 50 par place.

RUMEURS SANS FONDEMENT.—Nous sommes autorisés à déclarer de la façon la plus formelle que les bruits répandus dans le public au sujet de la candidature de M. C. E. Girardey, à la place de maire de la Nouvelle-Orléans, sont entièrement dénués de fondement. M. C. E. Girardey n'a pas eu un seul instant la pensée que la rumeur publique lui a prêtée tout gratuitement. Dont acte.

CHEMIN DE FER DE CHATTANOOGA.—Les travaux du chemin de fer de Chattanooga se poursuivent avec activité; la ligne pourra être mise en exploitation dès le printemps prochain. La gare sera construite sur la Levée, près de la rue Calliope; elle aura 1200 pieds de long. Les plans sont actuellement à l'étude.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.—Le capitaine A. S. May comparaîtra le 30 octobre devant la cour du recorder Becker. Les deux frères Summers sont en voie de rétablissement.

—Alexandre Graviotte, accusé de meurtre sur la personne de sa femme, est actuellement détenu dans la prison de paroisse; il n'a pas été admis à donner caution. Les débats de l'affaire devant le recorder du Premier District, commenceront le mercredi, octobre.

EXPÉRIENCE.—La compagnie de pompiers "Crescent Steam Engine No. 24," vient de recevoir une nouvelle machine fabriquée dans les ateliers Amoskeag. Cette machine sera essayée ce soir à 7 1/2 sur le wharf situé en face de la rue du Canal.

Nous remercions les membres du comité des invitations qu'ils nous ont adressées pour assister à cette intéressante expérience.

FAITS DIVERS.—Un Allemand du nom de Joseph Artement, est tombé dans le fleuve, vendredi soir, à neuf heures. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

—Les voleurs se sont introduits, vendredi soir, dans la boutique d'un horloger allemand ... rue ... trouvée ... la porte d'une armoire de la sacristie.

—La pose de la première pierre de l'Eglise ... rue Dryades, aura lieu aujourd'hui, dimanche, 17 octobre. La cérémonie sera présidée par ...

TEMPERATURE—16 Oct. 1869.

THERMOMETRE de C. DUHAMEL, OPTICIEN No 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	...	51 degrés.
12	M.	61
3	P. M.	61
6	P. M.	67

MARIE, le 14 du courant, à l'église St-Gabriel, par le Rev. Père Du Bernard, FRANK LOBRANO, de cette ville à LUZINCA C., fille de M. D. T. ROSS, de la Paroisse Iberville Lne.—Pas de cartes.

Les journaux de la Nouvelle-Ibérie et d'Iberville sont priés de reproduire cette annonce.

Décédée hier, à deux heures P. M., Veuve WM. TAYLOR GORHAM, née Eugénie Poché, âgée de 63 ans. Le corps est exposé à sa dernière résidence, rue Craps, entre celles Union et Français, d'où il sera transporté lundi, 18 octobre, à l'Eglise St-Michel, Paroisse St-Jacques.

TAPIS. TAPIS.

ELKIN & CO.,

168.........RUE DU CANAL.........168

(En face du Christ Church.)

Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres; sur leurs TOILES cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLECHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de tables, ETOFFES à rideaux, GUIMPES, &c., &c. Qu'ils offrent au plus BAS PRIX.

5 sept—3m VatC

A. ∴ L. ∴ G. ∴ D. ∴ G. ∴ A. ∴ D. ∴ L'U. ∴

Les officiers et membres de la R. ∴ L. ∴ ... No 170 sont priés de se réunir à leur local dimanche prochain 17 octobre, à midi précis, pour affaires importantes.

Par ordre des officiers.

L. WUST, Secrétaire.

16 oct—2f

CONCLAVE ESNA No 15, S. ∴ W. ∴ M.

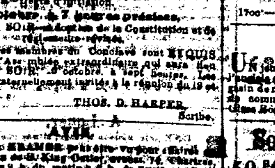

19 octobre, à 7 heures précises, MARDI SOIR—Degré d'initiation.

20 octobre, à 7 heures précises, MERCREDI SOIR—Adoption de la Constitution et des règlements révisés.

Tous les membres du Conclave sont REQUIS d'assister à l'Assemblée extraordinaire qui aura lieu MERCREDI SOIR, 20 octobre, à sept heures. Les Frères sont fraternellement invités à la réunion du 19 et à celle du 20.

THOS. D. HARPER, Scribe.

17 oct—

AVIS.

PETER JO KRAMER peut être vu pour affaires ... bureau du King Cotton, ... 74, Chartres, près Canal, de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et de 5 à 7 h. du soir, excepté les jours où les devoirs de sa profession l'appelleraient ailleurs. Il se montrera ponctuel et expéditif pour les affaires qui lui seront confiées.

17 oct—1f

Assemblée des Citoyens.

UNE assemblée des contribuables et de ceux qui paient licence, des propriétaires et des citoyens intéressés à l'inauguration de réformes dans le gouvernement de la ville et dans les affaires publiques aura lieu le SAMEDI, 23 du courant, à sept heures du soir, au Théâtre National, au coin des rues Baronne et Perdido. 17 oct—6

AVIS.

LES Actionnaires de la Société d'Opéra de la Nlle-Orléans, qui n'ont pas encore souscrit pour des loges pour la saison théâtrale de 1869 à 1870 sont prévenus que leur privé ... exclusif pour le choix de loges cessera SAMEDI prochain, 23 octob courant; que les demandes de personnes qui ne sont pas actionnaires seront reçues à partir de la susdite date, à une réduction de 12 1/2 % sur le montant de leur souscription pour les loges découvertes de premières, et 25 0/0 pour les loges grillées qui se trouvent derrière le parquet ou aux secondes—Sous les règlements qui régissent les souscriptions d'actionnaires.

Les souscripteurs aux places de parquet et aux fauteuils des secondes pourront retenir des places, à partir de cette date, en s'adressant au bureau.

Par ordre de la Direction,

EMILE WILTZ, Secrétaire.

Nlle-Orléans 16 octobre 1869 17 oct—6f

J. LEVOIS & JAMISON

126 - - - Rue du Canal - - - 126

Ont reçu, par les steamer "Franckfort", un très grand assortiment varié de—SOIERIES noires et en couleur, POPELINES à carreaux et unies, MOUSSELINES cachemire et laine, MANTEAUX soie, drap et velours, CHALES de toutes les variétés.

—EGALEMENT—

Un stock complet de—BONNETERIE ET MERCERIE, qu'ils prient leurs amis et le public de venir examiner.

J. LEVOIS & JAMISON, 126 rue du Canal, Entre St. Charles et Carondelet.

17 oct—3f

J. LEVOIS & JAMISON

Appellent l'attention des acheteurs de la campagne et des facteurs—

Sur leur grand stock complet de MARCHANDISES AMÉRICAINES qui conviennent au commerce de la campagne et qu'ils offrent à des prix très modérés.

J. Levois & Jamison, No. 126 de la rue du Canal.

17 oct—3f

Marchandises d'Hiver

—AU No.—

110.........RUE DU CANAL.........110

CHEMISES DE WALSHE,

Un nouvel assortiment varié—Réduction de prix.

LINGE DE PEAU CHAUD

Pour hommes, jeunes gens, jeunes garçons et enfants. CHEMISES DE PEAU et Caleçons cachemire pour hommes, toutes les grandeurs et rouges et blanches—la meilleure qualité.

CRAVATES d'hommes et de jeunes garçons—les dernières genres.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

Le seul assortiment complet qu'il y ait en ville.

ARTICLES SHAKER rouges et blancs.

CHEMISES de peau et Caleçons à prix réduits.

HABILLEMENTS DE JEUNES GARÇONS

Un stock complet de VETEMENTS d'école et de toilette.

J'invite le public à venir examiner le stock actuel que je suis convaincu d'avoir tout ce dont on peut avoir besoin en fait de:

Articles pour hommes, jeunes garçons et enfants.

Et qu'on sera satisfait des prix, des étoffes et de la façon.

On se fera un plaisir de montrer les marchandises aux personnes qui désirent s'assurer des prix avant d'acheter.

B. T WALSHE, Au No 110 de la rue du Canal près St. Charles.

17 oct—1f

Nouveautés.

W. DAUPHIN,

150.........RUE DU CANAL.........150

GRAND DEBALLAGE

D'Articles de Lyon, de Paris et de St-Etienne.

CHAPEAUX paille et velours, grand assortiment de CEINTURES ROMAINES, VELOURS, SATINS, DENTELLES, FALBALES ET COURONNES, FANTAISIE ET POUR MARIÉES.

ARTICLES SUPERBES et à des prix très raisonnables.

ARTICLES DE DAMES et fournitures de modes en général.

Cette maison est la seule qui fasse des DEBALLAGES CONTINUELS. 17 oct

AU PUBLIC.

LES PERSONNES qui ont besoin d'un piano, d'un orgue, d'un violon, de cordes de musique ou d'un article quelconque se rattachant au commerce de la musique, pourront se le procurer, avec pleine garantie, que c'est le meilleur qu'on puisse acheter à petites sommes d'argent et avec l'assurance que si les ordres qui me seront confiés ne sont exécutés à la lettre, les articles pourront m'être rendus.

Mon stock comprend plus de cent des meilleurs pianos connus, tels que ceux de STEINWAY, KNABE, PLEYEL, HAMPERS, GABLER, HAINES et autres de tous les genres, depuis le piano carré simple jusqu'au piano à queue extra.

Tous mes petits instruments, toutes mes cordes, sont importés directement des meilleures fabriques d'Europe et achetés au comptant, ce qui me permet de les vendre à MEILLEUR MARCHE qu'on ne peut les acheter à New-York.

LOUIS GRUNEWALD, Importateur d'instruments de musique, Au No. 129 de la rue du Canal.

17oct—4f D—

AVIS IMPORTANT.

RÉOUVERTURE DE LA CONFISERIE ET DU SALON DE LUNCH DE F. KUNTZ,

Encoignure Canal et Carondelet.

LES réparations étant terminées, M. N. Kuntz a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de la maison ainsi que le public en général, qu'il fera l'ouverture de son magasin de Confiserie et pâtisserie et de son salon de LUNCH pour DAMES, MERCREDI, le 20 octobre.

N'ayant épargné aucune peine dans le choix de ses marchandises, et employant ses meilleurs et les premiers ouvriers de la ville, il espère satisfaire tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Des commis et des garçons de salle capables et polis, sont chargés du service et se feront un devoir de contenter tout le monde.

M. COURRIAN a la charge de la cuisine.

M. MANESSIER sera chargé du département des Crèmes à la GLACE, SORBETS, Biscuits, Glaces, Punch, etc, etc.

N. KUNTZ, Successeur de F. Kuntz.

17oct—3f PP Coin Canal et Carondelet.

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes du SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL ET DU NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés, constamment au magasin

LOUIS STERN & BROS, Fabricants. Bureau, No. 16 de la rue de Chartres.

17oct—3m v&c. Nlle-Orléans.

Excellente occasion pour placement de fonds

LE soussigné offre en vente à l'amiable, désirant cesser ses affaires, son ancien et bel établissement, très connu et bien achalandé, comprenant Pâtisserie, Confiserie, Glaces, et Café. L'installation est magnifique et les marchandises de premier choix. Les conditions sont libérales.

Deux jeunes gens connaissant un peu la partie ne peuvent mieux placer leurs économies. Possession immédiate.—Nlle-Orléans, 16 oct 1869.

PIERRE COUSSIRAT, Rue St Philippe, enc. Derbigny, 2me District.

17oct—6f

Aux Planteurs Sucriers.

THERMOMETRES Saccharomètres et tous les instruments employés pour la fabrication du sucre.

Chez C. DUHAMEL, No. 111, rue du Canal,

POUR LE THEATRE—Le plus grand assortiment de JUMELLES avec les dernières améliorations.

Chez C. DUHAMEL, No 111, rue du Canal.

17 oct—6f

A VENDRE,

UN MARCHÉ privé situé dans un excellent quartier, ainsi que tout ce qui est nécessaire pour cette industrie. S'adresser à

JAMES WALKER, 98, rue Chartres ... près Annunciation.

17oct—1f

Demande de Place.

UN jeune garçon de 17 ans, parlant indifféremment l'anglais et le français, ayant déjà travaillé dans un magasin de mercerie et parfumerie, désire avoir un emploi de commis dans un magasin. S'adresser Post-office Box No 1442.

17oct—6f

Soufre! Soufre!

50 BARILS SOUFRE ... qui viennent d'être reçus et sont en vente aux planteurs, en lots à leur gré, aux plus bas prix du marché.

FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens, Au No 139 de la rue du Canal (Bâtisse Touro.)

17 oct—3f

MARCHANDISES SECHES.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE.

—AU No—

167.........CANAL.........167

JOSEPH H. WILSON

Ayant acheté le stock complet de Feu JOHN GAUCHE.

De la Bâtisse Moresque, rue du Camp,

aux conditions les plus avantageuses, l'offrira au public, après l'avoir assorti soigneusement, et après y avoir ajouté tout ce qui manquait.

Lundi, 18 Octobre.

Il offrira ainsi aux acheteurs la meilleure occasion qui se soit présentée depuis la guerre, de faire des achats avantageux de

MARCHANDISES SECHES DANS TOUS LES GENRES, à des prix très réduits.

Les Marchandises Sèches

Comprennent un stock complet de ALPACAS solides en couleur, MERINOS français 6-4, REPS soie et couleur, POPELINES françaises couleurs mélangées, POPELINES à raies, MOZAMBIQUES à raies et à carreaux, BAREGES anglais à raies et à dessins

ARTICLES DE DEUIL.

ALPACAS français 6—4, TAMISE noire 4—4, REPS 4—4, MERINOS Français 6—4, CRAPE impératrice 4—4, CACHEMIRE 4—4

DRAPS ET FLANELLES D'OPERA.

On appelle l'attention des dames de la Nouvelle-Orléans et du voisinage sur le stock de DRAP d'Opéra solide et à raies. FLANELLES toute laine, unies et à raies. FLANELLE blanche, toute laine, 3—4 ... FLANELLE bleue, rouge et grise.

MANTEAUX ET CHALES.

Le stock de Manteaux et de Châles français est vaste et magnifique; il comprend MANTEAUX velours noir (soie). MANTEAUX drap noir et couleur. MANTEAUX soie noire. CHALES broché—longs et carrés. CHALES, laine—simples et doubles.

LINGE DE DESSOUS POUR DAMES.

CHEMISES de peau (undervest) en mérinos haut du cou avec longues manches. CHEMISES de peau en mérinos, bas du cou, à manches courtes. CHEMISES de peau laine d'agneau, grand choix.

LINGE DE DESSOUS POUR HOMMES

CHEMISES de peau en mérinos blanc et couleur. Do laine d'agneau blanche. Do coton blanc ... CALEÇONS en mérinos. Do Coton blanc et écru. CHEMISES de peau et CALEÇONS en soie.

BONNETERIE. BAS.

BAS anglais, coton blanc ... BAS français ... BAS laine d'agneau blanc et couleur. BAS mérinos blanc et couleur. BAS pour fillettes, coton blanc ... BAS fancy à pour fillettes, coton ... CHAUSSETTES anglaises, coton écru. CHAUSSETTES françaises, coton couleur. Do laine d'agneau, blanc et couleur. Do mérinos blanc et couleur. CHAUSSETTES anglaises pour jeunes garçons, coton écru. Do françaises do do do coton blanc. Do coton à raies, pour jeunes garçons. CHAUSSETTES ... CHAUSSETTES ...

DENTELLES ET BRODERIES.

DENTELLES guipure noire. ENTRE-DEUX guipure noire. DENTELLES Cluny blanc. ENTRE-DEUX Cluny blanc. BORDURES Valenciennes. DENTELLES blanches. DENTELLES ... blanche et noire. ENTRE-DEUX ... blanche et noire.

BRODERIES.

BANDES brodées jaconat. GARNITURES de JUPES batiste brodée. BORDURES ... ENTRE-DEUX jaconat brodé. ENTRE-DEUX ... ENTRE-DEUX ... FLORELLAS de chemise toile, brodés, dentelle et garnies.

MOUCHOIRS.

MOUCHOIRS dentelle. Do Valenciennes.

Le stock de mouchoirs pour dames est le plus fort qu'il y ait en ville.

MOUCHOIRS H. S. pour dames. ... MOUCHOIRS en soie pour hommes.

TOILE ET COTON.

TOILE A DRAP ... NAPPES DAMASSÉES, blanches ... SERVIETTES de table, toile blanche, assortiment complet. ESSUIE-MAINS, etc. toile. DRAPÉS ... toile blanche, toutes largeurs. ... COTON de toutes qualités à tous prix.

CORSETS ET CRINOLINES.

Un immense assortiment de CORSETS, français, unis et brodés. CRINOLINES du dernier genre.

COUVERTURES DE LAINE.

COUVERTURES françaises de toutes grandeurs et qualités, à des prix extraordinairement réduits.

GARNITURES POUR TAPISSIERS.

On appelle l'attention sur le stock de GARNITURES POUR TAPISSIERS, qui seront vendues à bas prix pour faire place à d'autres marchandises.

Les clients de feu John Gauche nous trouveront toujours prêts à leur fournir ce dont ils auront besoin à des prix bien plus avantageux pour eux qu'ils n'avaient l'habitude de payer à la Bâtisse Moresque, à cause de la forte réduction des dépenses. Le public est invité à venir examiner notre stock.

JOSEPH H. WILSON, 167 Canal, à deux portes de la rue Dauphine.

17 oct—17 24 31

Magasin de Tapis,

Au No 17 de la rue de Chartres.

NOUS offrons à bas prix, en gros et en détail: TAPIS moquette, Wilton, velours, Bruxelles, 3 plis, Ingrain, etc. TOILES cirées de toutes les qualités, de toutes les largeurs. NATTES—28 auches, à carreaux, fantaisie, et coco pour bureaux.

Stores, Couvertures de tables et de pianos, devants de cheminées, nattes, baguettes d'escaliers, cordes à tableaux, etc, devants de foyer anglais, toile damas; Damas et mousselines brodées, satin de laine, Reps, étoffes à rideaux et articles de tapisserie; dentelle Nottingham, brocatelles, satin et laine; Terries, moquette, tissu de Paris, etc., glands, guimpes, franges, etc.

Plus de ... toutes les grandeurs ... A. BROUSSEAU & CO.

17oct—6f PP

CHANGEMENT DE LOCAL.

F. R. JUSTUS,

IMPORTATEUR ET MARCHAND —DE— Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,

A transféré son magasin du No 182 de la rue du Canal —AU— No. 178 DE LA RUE DU CANAL. (Près l'encoignure Dryades.)

Il a constamment un grand stock, bien assorti, de

Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,

Qu'il vendra à aussi bon marché sinon à meilleur marché qu'aucun autre magasin de marchandises sèches de la ville.

Les personnes qui tiennent maison et celles qui ont besoin de marchandises sèches feraient bien de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

On trouvera chez moi le Véritable Bon Marché

17 oct—1f

Genres pour l'Hiver.

Encore de Nouvelles Marchandises

Reçu, par l'Express, de NOUVELLES MARCHANDISES FRAICHES DE SAISON. VENEZ LES VOIR.

Notamment, CASIMIRS d'Ecosse élégants, pour la promenade, HABILLEMENTS castor brun, pour la promenade, REDINGOTES drap dahlia, courtes, PANTALONS casimir léger, fantaisie, GILETS velours et soie noire.

—EGALEMENT—

Echarpes et Cravates d'un nouveau genre, Caleçons et Chemises flanelle Shaker, Chaussons anglais écrus à $5 la douzaine, Sacs en cuir, etc.—Les prix sont modérés. Adressez-vous au magasin de

Pierson & Hews

Aux Nos 13 et 15 de la rue du Camp, en face du City Hôtel.

17 oct—1f

AU PUBLIC.

NOUS croyons qu'il est important d'appeler l'attention des PLANTEURS SUCRIERS et autres sur la décision de la grande question qui s'est élevée à la dernière Foire d'Etat à savoir: Quel était le meilleur moyen d'éclairer les Sucreries, les Hangars à canne, les Vacheries, les Magasins et les Maisons particulières. Après huit jours d'expériences heureuses, il a été généralement reconnu que dans ce genre de commerce, la

Compagnie d'Huile Septoline

devançait de beaucoup tous les concurrents et il lui fut décerné quatre prix, distincts et combinés, dont un pour les Lanternes de sucreries, de la gare, et un pour les Lanternes portatives, un pour les meilleurs BECS de LAMPES à HUILE ET A GAZ; un pour le meilleur et le plus varié des assortiments de LAMPES, CANDELABRES, &c; un pour la meilleure HUILE D'ÉCLAIRAGE. Le public est invité à venir examiner notre grand et incomparable STOCK D'ARTICLES,

Au No 15 de la rue Dauphine.

L'HUILE SEPTOLINE NE FAIT PAS EXPLOSION, et nous garantissons que les acheteurs en seront satisfaits. 17 oct—1f—vão

LIQUIDATION!!

Cessation d'Affaires!!

MARCHANDISES FRANÇAISES RICHES A 50 POUR CENT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

L. BRETON, No 30 rue de Chartres, encoignure Douane,

Vendra tout son stock de Marchandises riches, en détail et au comptant, ...

A 50 POUR CENT

Au-dessous du prix coûtant, jusqu'au 1er Novembre prochain, époque où il quitte les affaires.

17oct—17 et 31

S. N. MOODY,

Au coin des rues Canal et Royale, VIENT D'ARRIVER A LA NOUVELLE-ORLEANS,

APRES une année des plus heureuses, entreprise en profit de ses innombrables clients et amis auxquels il dit aujourd'hui le plus magnifique, le plus grand qui ait jamais été importé et qui peut suffire à la demande de la saison commerciale la plus brillante dont le but ait annoncé jusqu'aujourd'hui.

La demande, sans cesse croissante, des Célèbres Chemises de Moody

a mené à l'établissement d'une nouvelle manufacture au Nord pour le commerce de gros et de détail. La manufacture de la Nouvelle-Orléans continuera à remplir les commandes spéciales après TROIS JOURS D'AVIS.

Ces nouvelles facilités mettront MOODY à même de fournir les

Célèbres Six Chemises pour neuf piastres

à ceux qui pratiquent l'économie, et la qualité en sera supérieure à celle de tout ce qui les a précédées.

Ces Chemises sont égales à celles qui sont APPORTÉES AILLEURS A TRENTE PIASTRES LA DOUZAINE.

La baisse subite de la mousseline des New-York Mills justifie une nouvelle diminution de $3 par douzaine. Des ... de cette étoffe et le prix de toutes les autres

Chemises de Moody!

Chemises de Moody!!

est réduit, sans égard au coût, de 20 pour cent.

Toutes les CHEMISES DE MOODY sont coupées et faites sur le même principe que les CHEMISES CHAMPION qui ont eu tous les principaux prix aux Foires de l'Etat de la Louisiane et à l'Exposition de Paris.

Linge de peau d'Hiver!

Linge de peau d'Hiver!

BONNETRIE, BONNETRIE, BONNETERIE, GANTS, GANTS, GANTS, CRAVATES, CRAVATES, ECHARPES, ECHARPES, ECHARPES, COLS DE CHEMISES, COLS DE CHEMISES, MOUCHOIRS, MOUCHOIRS, DEVANT de CHEMISES DEVANT de CHEMISES, BRETELLES, BRETELLES, BONNETERIE DE THEATRE, PARAPLUIES, PARAPLUIES, PARAPLUIES, ARTICLES DE FANTAISIE, ARTICLES DE FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS, &c. &c. &c.

comprenant toutes les nouveautés de Londres, de Paris, de l'Europe ainsi que les derniers genres de New York et des marchés du Nord ... qui seront vendus sur le principe de

ACHAT au COMPTANT et VENTE au COMPTANT, LEGERS BENEFICES et VENTES RAPIDES.

Les prix défient la concurrence.

LES ACHETEURS en GROS et les MARCHANDS DE LA CAMPAGNE ne peuvent avoir de stocks complets sans QUELQUE CHOSE DE CHEZ MOODY, aux prix des "jobbers" de New York.

ENTRÉE du magasin de vente en gros, No 4 de la rue Royale.

Souvenez-vous du magasin de S. N. MOODY, ETABLIE DEPUIS LONGTEMPS

et situé au coin des rues Canal et Royale.

On s'y fait un plaisir de montrer les marchandises et de donner une liste des prix. On y est courtois envers tout le monde.

Marchés Extraordinaires EN DRY GOODS.

GRANDE VENTE D'UN STOCK IMMENSE cédé pour cause de banqueroute, et d'une valeur de $400,000, lequel a été acheté à CINQUANTE CENTS à la piastre.

J'OFFRE CES MARCHANDISES EN GROS ET EN DETAIL à un profit très minime.

M. REIMAN,

No 131.........rue du Canal.........No. 131

BATISSE TOURO.

OFFRE les plus grands avantages de marchandises sèches qui aient jamais été présentés dans cette ville.

Son stock est le plus considérable, le meilleur et celui qui se vend à plus bas prix de la Nlle-Orléans.

ECONOMISEZ VOTRE ARGENT

Un dollar économisé est un dollar gagné. Pour vivre à bon marché, ... acheter vos Dry Goods chez M. Reiman ...

...

M. REIMAN, No 131 rue du Canal.

FABRIQUE DE TABAC A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Succursale No 205 de la rue de Chartres.)

Importateurs de Pipes et de tous les articles de fumeurs

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce à la Nouvelle-Orléans tels que:

Pipes écumes de mer, imitation, racine de bruyère, caoutchouc, dites charcoal, bois de de rose, — Pipes en terre, toutes esp. Boîtes à allumettes, Porte-cigares à tabac, Tuyaux en bois de cerisier, en caoutchouc, etc, en ambre, &c.

TABAC A FUMER.

Maryland, Virginia, Perrique, — Rejia, Gambrinus, Industrie, — Rough and Ready, Game Cock, ...

Vanipeede et Right Power de Maryland qu'on ne doit pas confondre avec le Right Bower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABAC A PRISER

Virginie demi-gros, de Perique; Macouba de rose fin. Egalement—Un grand stock de tabac à chiquer en plug, coupé fin, sans des feuilles de fer blanc, et composé nature, et batelé ... et plus de ... d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

J. P. SARRAZIN.

Avis à Messieurs les Médecins.

VOUS êtes priés de venir prendre à ma pharmacie les boîtes d'échantillons de SIRUP. FERRUGINEUX (à l'oxide de fer entièrement soluble) que Monsieur Chandeau m'a confiés à votre disposition

A. SCHWAB, pharmacien, 127—129, rue Chartres

REÇU par le vapeur Franckfort, de Brême—Fleurs de camomille Allem. 1869. Bonbons vermifuges. Sucre ferrugineux de Chanteaud, Imopotion Bron, Ainsi que beaucoup de spécialités françaises.

REÇU par le navire Baden, du Havre—Fleurs nouvelles de 1869. Gélatine pour confiseurs, Aubines, Spécialités françaises, Thé suisse, Verrerie, poterie, ... porcelaine, etc., etc.

ATTENDU par le vapeur Saxonia ... Mauve en larmes, Suc de réglisse, A vendre à la pharmacie de A. SCHWAB, 127—129 rue Chartres.

17oct—2f

Le fourneau Champion de cuisine

"BRILLIANT," de Buck.

Temps 43 minutes—Combustible 3 liv. et demie

LE PLUS DURABLE, LE MOINS COMPLIQUÉ, LE PLUS FACILEMENT DIRIGÉ, LE PLUS ECONOMIQUE.

LE "BRILLANT"

A remporté les prix suivants, à des expériences publiques, pour la cuisson du meilleur pain, dans le plus court espace de temps et avec le moins de combustible.

—Prix remportés—

Le premier prix aux Foires de St-Louis en 1866 '67 '68. La grande médaille d'or à la Foire de l'Etat de la Louisiane, en 1868.

Si vous voulez avoir un bon Fourneau de Cuisine adressez-vous au No

104.........RUE DE CHARTRES.........104

Et faites l'essai du "Brilliant." Chacun d'eux est garanti, et s'il ne satisfait pas l'acheteur, l'argent est remboursé en plein.

A. SIMON,

Salle de vente et de spécimens

Au No 104 de la rue de Chartres.

(Entre les rues St Louis et Conti.)

Marchand de toute sorte d'articles de ménage et fabricant d'articles de Japan et ferblanc uni.

P. S. Les ordres laissés à la boîte 166 du Bureau de Poste seront parfaitement exécutés. 17 oct—1

Aux Contribuables Delinquants.

Bureau du Shérif, Nouvelle-Orléans, 15 octobre, 1869.

LE Shérif ayant reçu du Conseil de ville, l'ordre d'exécuter, immédiatement, tous les writs qui lui ont été remis pour taxes de 1866 et 1867, il fera de suite les saisies qu'exige la loi.

Les citoyens qui n'ont pas acquitté ces taxes sont priés de les payer sans retard, ils éviteront ainsi les frais qui résulteront d'une saisie et vente.

L'attention du public est appelée sur le fait qu'un grand nombre de writs ont été lancés contre les personnes ... immeubles, mobilier et articles mobiliers. Ces personnes, ignorant l'existence de ces avertissements et de ces writs sont exposées à voir saisir leurs propriétés ... sans avoir eu aucune ... du shérif, s'il y trouve des writs contre lui, cette demande ... d'une saisie.

Le Shérif donnera aux intéressés tous les renseignements possibles.

La loi n'accordant aucune liberté au shérif dans l'exécution de writs de ce genre, cet officier ne peut lever ni suspendre des propriétés ou arrêter les procédures sans se rendre responsable des conséquences. Les personnes lésées devront s'adresser directement au Conseil de Ville.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

17oct—6f

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 16 OCTOBRE—CLASSE ...

57 46 41 78 43 8 56 69 63 38 53 48 ...

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

C. T. HOWARD, Président.

Rue St Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 16 octobre 1869.

ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses loteries.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par

NORMAN & REISS,

121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123

Ils y fabriquent constamment Du Candi en gros et petits bâtons. Toute espèce de Candie à la crème, Toute espèce de Candie nougats, Candie Star, Candi ..., Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américaines, Popping Kisses françaises, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons ...

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ... GATEAUX DE MARIAGE faits ... dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'ARTICLES FRANÇAIS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de Fleurs, Fleurs ..., Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.

MACARONI

Fabrique journellement et garantit FRAIS, ... de Pâtes, telles que—Vermicelle, Macaroni, Spaghetti, Lasagnetti, Tagliarini.

EPICES

Canelle ..., Poivre moulu, Clous de Girofle moulus, Muscade moulue, Gingembre moulu.

EXTRAIT DE CAFÉ

Ils fabriquent constamment l'excellent Extrait de Café, Café pur ..., Café pur ...

Garantis FRAIS ... NORMAN & REISS ...

Thé! Thé!!

W. H. HENNING & CO,

95 & 97 CAMP 95 & 97

VIENNENT de recevoir par ... un nouveau stock de THES ... THES DU JAPON qui ... Venez en prendre ...

Circulaire

BUREAU DE L'EST ... No 17 Passage de la Bourse ...

Nouvelle-Orléans ...

...

E. GIRARDEY & CO. Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières ...

Drs. ANFOUX & MAGEE,

DENTISTES,

Se sont associés pour l'exercice de leur profession, au No ... rue du Canal, ... ils pratiqueront toutes les opérations ...

A Louer.

Un APPARTEMENT composé de deux ou trois chambres, cabinet etc., rue Royale, No ... entre Toulouse et St Louis. S'adresser ...

17 oct

LE Dr. B. A. POPE.

CABINET No 138 DE LA RUE DU CANAL, COIN CARONDELET.

ENTRÉE No 1 DE LA RUE CARONDELET

16oct—1m PP

MODES! MODES!

Rubans,

Dentelles,

Broderies,

Garnitures de robes et de manteaux,

—ET—

Articles de fantaisie.

LE soussigné ayant de beaucoup le plus grand et le meilleur stock qui se puisse trouver à la Nouvelle-Orléans invite LES ACHETEURS DE LA CAMPAGNE ET LES MARCHANDS EN GENERAL à venir examiner son assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER. Venant d'être reçu directement de l'Europe et des villes du Nord.

Le plus grand et le plus beau ... CHAPEAUX GARNIS ET NON GARNIS. Pour dames, demoiselles et enfants.

Cet assortiment ... au Sud, se vend à des prix ... tions avantageuses.

L'attention des MAISONS DE COMMISSION qui ont des ordres à remplir ...

DANIEL GORREN,

Au No 27 de la rue des Magasins ...

6 oct—6,10,13,17,20,24 PP

Chaudières à Sucre.

UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte de la ... de la ... de MM. R. & J. RANKIN & Cie de Liverpool.

A vendre par M. A. ... LIZARDI ... Carondelet.

4aout—lm ... PP

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE

Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker.

Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.

Bureau et salle de vente pour les Etats du Sud au No 187 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans ...

21 août—3m PP

G. L. FEVRE,

148.........RUE ROYALE.........148

IMPORTATEUR DE

VEAUX VERNIS, cuirs, maroquins, Marroquins à deux dimensions, Chevreaux, Doublures, Articles de fournitures pour Chaussures de Dames.

Assortiment complet d'Outils de Cordonniers. Tiges de Bottes et Bottines.

ELASTIQUE TERRY

Cuir à Harnais, semelle de Cincinnati et New York. Peaux de Crocodiles tannées.

Les ordres de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale.

Dr. Joaquin B. Roldan,

DE L'UNIVERSITÉ DE LA HAVANE ET ELEVE LIBRE DE LA FACULTÉ DE PARIS.

Spécialités:

MALADIES de femmes et d'enfants, affections de poitrine et du foie, affections nerveuses et syphilitiques, rhumatisme, et hernie ...

Heures de consultation de ... 10 ... à ... rue de Chartres No ...

REÇU de La Havane—Par le steamer "Beaufort"—un bel assortiment des

Meilleurs Cigares de la Havane.

Egalement,—en magasin et à vendre,—un beau lot d'Articles de Fumeurs.

FERNANDEZ & VILLA, ... Au coin des rues Royale et Douane.